



## Réunion plénière du 19 janvier 2017

### Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	25/01/2017	Première rédaction par CR	Président et membres du secrétariat
Version 2	30/01/2017	Après relecture par le présidents et les membres du secrétariat	Participants à la réunion
Version 3	13/02/2017	Après relecture par es participants à la réunion	Pré-publication (portail GéOInformations)
Version 4	09/06/2017	Après approbation lors de la réunion plénière du 8 juin 2017	Publication (portail GéOInformations)

## Présents

### Présidence

Pascal DOUARD – MEEM (CGEDD)

### Comité

Pascal GÉRAUT – DREAL Pays de Loire (SCTE/DSIT)  
Pierre-François CLERC – DDT de l'Essonne  
Muriel MALLERET – DRAAF Nouvelle Aquitaine (SRISE)  
Benoît DAVID – MEEM (CGDD/DRI/MIG)  
Gilles GUILLOUET – MEEM SG/SPSSI/CPII/DOSO/CA  
Marie-Odile SIMONOT – DRAAF Bourgogne-F.-Comté (SRISE)  
Pascal LORY – CNIG (IGN Mission CNIG & INSPIRE)  
Jean-Philippe LANG – MEEM/SG/SPSSI/PSI1

### Invités

Marc LÉOBET – MEEM (CGDD/DRI/MIG)  
Olivier DISSARD – MEEM (CGDD/DRI/MIG)  
Dimitri MEUNIER – OIEau (SANDRE)  
Marina BÉRAL – DRAAF Bourgogne-F.-Comté (SRAL)  
Laurent HIVERT – DRAAF Auvergne-R.-Alpes (SRISSET)  
Didier BOURDIN – IGN (Mission QSUSI)

### Secrétariat

Fabrice THIÉBAUX – Cerema TV (GNSI)  
Richard MITANCHEY – Cerema TV (GNSI)  
Hervé MORANDI – MAAF (Secrétariat du CSI)  
Christian ROLLET – Cerema TV (GNSI)

## Excusés

Yves RIALLANT – AFIGÉO – Délégué général  
Christophe ROUSSON – MAAF/SG/SM/SDSI (BMSQ/ADMIN)  
Nathalie MARTHE-BISMUTH – MEEM/DGALN  
Sylvain GRELLET – BRGM  
Laurent BRETON – ONEMA (DCIE)

## Ordre du jour

- 1.Approbation du relevé de décisions du 15 novembre 2016
- 2.Bilan de l'activité de la COVADIS en 2016
- 3.Géostandard *Surveillance biologique du territoire et Événement de crise*
- 4.Géostandard *Réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement*
- 5.Géostandard *Transports exceptionnels*
- 6.Points divers
  - Géostandard Bruit dans l'environnement
  - Géostandard Éolien terrestre
  - Élaboration du programme 2017

## Documents associés

Les diaporamas accompagnant les exposés et les documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du portail GéOInformations ([intranet](#) ou [internet](#)).

## Relevé de décisions

### 1. Approbation du relevé de décisions du 15 novembre 2016

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est approuvé.

### 2. Bilan de l'activité de la COVADIS en 2016

Fabrice THIÉBAUX présente le bilan 2016 de la COVADIS et de son secrétariat, d'où ressort :

- une stabilité dans l'effectif du secrétariat ;
- une répartition des activités faisant une plus grande place aux travaux méthodologiques ;
- une production cependant stable (cinq géostandards publiés ou soumis à appel à commentaires) ;
- la mise en œuvre expérimentale des principes d'urbanisation dans l'élaboration d'un géostandard utile aux DRAAF et DD(CS)PP<sup>1</sup> pour leur missions d'épidémiologie-surveillance (voir 3. ci-après) ;
- le rapprochement avec le CNIG<sup>2</sup> (convention COVADIS-CNIG en voie d'adoption).

Il conclut en esquissant un programme pour 2017 (à arrêter lors de la prochaine session plénière) et précise que, comme l'an dernier, les services, directions et établissements publics intéressés par la standardisation des données concernant tel ou tel de leurs domaines d'activité peuvent solliciter l'élaboration d'un géostandard auprès de la COVADIS par l'intermédiaire de son secrétariat et du [formulaire](#) téléchargeable depuis la rubrique [COVADIS](#) du portail GéOInformations. Ils seront contactés par le secrétariat à cette fin.

Il s'interroge enfin sur les moyens que mettra le MAAF à la disposition de la COVADIS (successions de Laurent PAVARD – en retraite depuis juillet dernier – et d'Hervé MORANDI – appelé à d'autres fonctions dès avril prochain).

### 3. Géostandard *Surveillance biologique du territoire et Événement de crise* Proposition de lancement d'appel à commentaires

Marina BÉRAL et Laurent HIVERT, rapporteurs, présentent les compléments apportés, en collaboration avec le secrétariat (Richard MITANCHEY), au géostandard depuis la dernière session plénière de la COVADIS.

Il peut désormais être soumis, *via* les SRAL<sup>3</sup>, aux commentaires de ses futurs utilisateurs – œuvrant en DRAAF pour la santé végétale et en DD(CS)PP s'agissant de santé animale – sous réserve que soient donnés à ces derniers les moyens d'en tester l'implémentation actuelle et que soit mentionnée l'intégration dans RESYTAL<sup>4</sup>. C'est pourquoi :

#### Décision n° COVADIS\_2017\_01\_01

La COVADIS décide de lancer l'appel à commentaires public sur le géostandard *Surveillance biologique du territoire et Événement de crise* et mandate :

- son secrétariat pour l'ouvrir pour une durée de six semaines à compter du 20 février prochain ;
- les rapporteurs du géostandard pour y joindre des jeux de données existants permettant son test en vraie grandeur ainsi qu'une note d'information sur RESYTAL.

1 DD(CS)PP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ou Direction départementale de la protection des populations, en charge dans chaque département de la santé animale.

2 [Conseil national de l'information géographique](#)

3 SRAL : Services régionaux de l'alimentation, au sein des DRAAF

4 Nouvel outil de gestion des missions relatives à la sécurité des aliments, à la santé des animaux, à la protection des animaux, des végétaux, et à la politique de l'alimentation exercées par l'État, RESYTAL (voir point 4 du [relevé de décisions de la plénière du 15 novembre 2016](#)) n'a pas encore de composante géographique.

## 4. Géostandard *Réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement*

### Proposition de validation

Christian ROLLET résume les derniers amendements apportés au géostandard durant la réunion du groupe de résolution des commentaires, fin octobre dernier. À savoir :

- la réduction du périmètre des données standardisées ;
- la mise en conformité des nomenclatures (ou *codelists* et *enumerations*) avec celles des guides<sup>5</sup> ONEMA/ASTEE<sup>6</sup> de gestion patrimoniale des réseaux humides ;
- la mise en relation avec le standard *Plan de corps de rue simplifié* du GNIG ;
- une description de la vocation du géostandard (partie A) plus adéquate, vocation recentrée sur l'échange de données décrivant des réseaux plutôt que sur leur gestion.

Il rappelle que la version du géostandard adressée à la COVADIS ce 10 janvier ayant été relue et corrigée par les seuls membres professionnels (commentateurs) du groupe de résolution, Marc LÉOBET a proposé (par courriel adressé à la COVADIS le 12 janvier) d'autres amendements à intégrer au document avant sa publication. Ainsi :

#### Décision n° COVADIS\_2017\_01\_02

La COVADIS valide le standard *Réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement* dans sa version 1.0. sous réserve qu'elle intègre les modifications proposées par Marc LÉOBET et mandate son secrétariat pour en assurer la publication.

## 5. Géostandard *Transports exceptionnels*

### Proposition de validation via procédure du silence

Richard MITANCHEY précise que l'appel à commentaires sur ce géostandard, lancé le 23 novembre dernier suite à la décision favorable de la COVADIS, ne sera clos que le lendemain (20 janvier 2017) et que, de ce fait, l'analyse, qu'il présente ensuite, des commentaires émis à ce jour demeure à éventuellement compléter. Il conclut ladite analyse en indiquant que l'appropriation du géostandard par ses utilisateurs instructeurs (pour lors seuls commentateurs) lui semble déjà bien avancée.

La Délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'intérieur (commanditaire du géostandard) souhaite édicter ses prescriptions aux pétitionnaires, instructeurs et gestionnaires de voirie dès le début du mois de mars. C'est pourquoi elle propose à la COVADIS, qui l'accepte, que la validation du géostandard issu de la future résolution des commentaires soit soumise à la procédure dite « du silence »<sup>7</sup> habituellement utilisée par le CNIG.

#### Décision n° COVADIS\_2017\_01\_03

La COVADIS accepte que lui soit adressé pour validation par la procédure dite du silence le standard *Transports exceptionnels* dans sa version 1.0, accompagnée d'un récapitulatif des modifications apportées au projet de standard en résolution des commentaires.

## 6. Points divers

### Géostandard *Bruit dans l'environnement*

Richard MITANCHEY rend compte des résultats de l'appel à commentaires sur ce géostandard, ouvert du 1<sup>er</sup> décembre 2016 au 11 janvier 2017. Bien que tous les commentaires émis proviennent des seules directions du Cerema (et ce malgré le relais de l'appel par le CNIG dès son lancement) leur résolution n'est pas aujourd'hui achevée.

La validation du géostandard *Bruit dans l'environnement* sera donc proposée à la COVADIS lors de sa prochaine session plénière.

<sup>5</sup> *Gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable* (volumes I et II) et *Gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement*

<sup>6</sup> [Office national de l'eau et des milieux aquatiques / Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement.](#)

<sup>7</sup> Procédure décrite sous le nom de « consultation électronique » au point 6.1 du [règlement intérieur](#) de la COVADIS.

## **Géostandard *Éolien terrestre***

Les 45 commentaires reçus sur ce géostandard (appel ouvert du 10 novembre 2016 au 11 janvier 2017), sont brièvement caractérisés par Richard MITANCHEY. Ils n'ont pas non plus été entièrement résolus à ce jour.

La validation du géostandard *Éolien terrestre* dans sa version 2.0 sera donc également proposée à la COVADIS lors de sa session de mars 2017.

## **Élaboration du programme 2017**

(Voir point [2](#) ci-dessus.)

La prochaine réunion plénière de la COVADIS se tiendra :

<p style="text-align: center;"><b>le jeudi 16 mars 2017</b> de 10h00 à 13h00 au ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt 251 Rue de Vaugirard, Paris - Salle 222</p>
--